

ORIGINE ET CONTEXTE

Le *Plan directeur* découle du mandat attribué au Département de l'éducation, de la culture et du sport par le *Règlement sur la promotion de la culture (2010)*. Celui-ci stipule:

Art. 27 Coordination des bibliothèques et centres de documentation

¹ Le département arrête :

b) le plan directeur des bibliothèques, centres de documentation et fonds iconographiques qui sont propriétés du canton ou subventionnés par lui.

² La Médiathèque Valais est chargée de veiller à l'application des directives arrêtées par le département et de la mise en œuvre du plan directeur.

Deux plans directeurs ont déjà été élaborés et mis en œuvre (2001 – 2007).

Les résultats les plus marquants sont :

- ★ Renforcement de la proximité : création de points lecture dans les communes de moins de 1'000 habitants
 - ⇒ 95% de la population disposent d'un accès à une bibliothèque à moins de 15 minutes de son domicile
- ★ Création d'une carte de lecture commune
 - ⇒ 57 bibliothèques proposent la carte BibliOpass Valais Wallis
- ★ Mise en ligne des catalogues via les bibliothèques régionales virtuelles
 - ⇒ 5 entrées (Sierre, Sion, Martigny-Entremont, Chablais et Valais) vers 50 catalogues par une recherche unique !
- ★ Une certification qualité ISO 9001 et ISO 14001 Valais Excellence
 - ⇒ 50 bibliothèques bénéficiant de subventions ont été certifiées entre 2008 et 2011

ORIENTATIONS 2012-2016

2016 : ma bibliothèque, 3e lieu de vie

Internet avec sa panoplie d'outils et ses révolutions technologiques ainsi que la diversification des loisirs étaient prédits comme les principaux rivaux de la bibliothèque. D'ailleurs, en 2011, certains médias annonçaient la disparition probable du livre, et par la même occasion celle des bibliothèques, avec l'arrivée des e-books.

Comment agir ?

- ★ s'adapter et se former continuellement
- ★ faire de la bibliothèque, un véritable lieu de vie, un centre culturel communautaire
- ★ repenser les missions de la bibliothèque face à ces mutations
- ★ élargir l'offre au niveau des supports et des services
- ★ amoindrir la fracture numérique
- ★ faire de sa bibliothèque un lieu de cohésion sociale (liens intergénérationnels et liens avec les migrants)
- ★ proposer des services innovants et performants
- ★ sensibiliser son entourage aux réflexions et actions en faveur du développement durable

UN RESEAU PERFORMANT EN DEVELOPPEMENT CONSTANT

Quelques chiffres clefs

Enquête statistique Office fédéral de la statistique et Médiathèque Valais 2011 (chiffres 2010)

- ⇒ 770'000 visiteurs = 2.5 x la population valaisanne
- ⇒ 83'000 lecteurs actifs¹ = un Valaisan sur 3
- ⇒ 1'600'000 documents = 40 km linéaires
- ⇒ 1'800'000 prêts = 6 prêts par habitant
- ⇒ 95'000 nouvelles acquisitions = 1,6 km linéaire
- ⇒ 900 animations culturelles = 3 offres par jour
- ⇒ 3'000 visites de classes = 19 visites par jour de classe
- ⇒ 1'600 places pour travailler
- ⇒ 140 postes informatisés
- ⇒ 11'000 jours d'ouverture = 30 x 365 jours !!
- ⇒ 20'943m² de surface proposée = 140 maisons de 150m²

5 AXES

Consolider

1. **Consolider** les acquis du second plan directeur
2. Mettre en place le plan de **communication**

Développer

3. Développer de manière structurée la **formation continue** du personnel des bibliothèques : plan de formation cantonal sur 5 ans
4. Structurer le réseau en introduisant des **groupes stratégiques** de développement : mutualiser les forces de travail, réfléchir sur les développements actuels et futurs, proposer des outils permettant aux bibliothèques d'intégrer les changements
5. Accompagner les bibliothèques dans la mise en place des nouvelles prestations définies selon le type de bibliothèque : intégrer toutes les bibliothèques dans les chaînes de prestations et de services en **différenciant les prestations** de chaque type de structure

¹ au minimum 1 prêt par an

VISION 2016

Les bibliothèques valaisannes forment un réseau qui garantit et optimise la qualité des prestations délivrées à leurs clients. Le concept de la bibliothèque en tant que 3^e lieu prend forme après la sphère du foyer (1^e lieu) et celle du travail (2^e lieu).

VALEURS

Au cœur de notre société de l'information, les bibliothèques sont des institutions essentielles qui dispensent à la collectivité sous des formes diverses une information de haute qualité et qui la mettent à disposition dans un environnement stimulant.

Au service du citoyen comme de la collectivité, elles incarnent un acteur essentiel du maintien de la cohésion sociale dans un monde qui gagne en complexité.

Les bibliothèques remplissent un véritable service public pour toutes les couches de la population qui sont en recherche de formation, de divertissement ou d'identité culturelle. Elles sont **ouvertes à tous, sans limitation ni discrimination**.

MISSIONS

- ★ Accès à la connaissance et à la culture
- ★ Espace culturel et social
- ★ Espace de formation et d'apprentissage
- ★ Service d'information (assurer un alphabétisme informationnel)

MOYEN D'ACTION PRIVILEGIE

Le réseau des bibliothèques

La bibliothèque est une institution qui travaille en réseau, tant dans le réseau spécifique des bibliothèques valaisannes et suisses qu'en partenariat avec les institutions culturelles, sociales et éducatives.

EDITEUR

Département de l'éducation, de la culture et du sport

DISTRIBUTION

Bibliothèques et centres de documentation du Valais, autorités et administrations cantonales et communales, personnes intéressées. Des exemplaires peuvent être demandés auprès de la Médiathèque Valais.

Ce dépliant est une version abrégée *du Plan directeur des bibliothèques 2012*, document officiel qui seul fait foi. Il peut être téléchargé sur le site www.bibliovalais.ch ou demandé à la direction de la Médiathèque Valais.



www.mediatheque.ch



www.bibliovalais.ch

© 2012 Médiathèque Valais



PLAN DIRECTEUR DES BIBLIOTHÈQUES 2012-2016



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de l'éducation, de la culture et du sport
Service de la culture
Médiathèque Valais

Departement für Erziehung, Kultur und Sport
Dienststelle für Kultur
Mediathek Wallis